



*Au fil du temps ...*

*... Les soins infirmiers*

**CHR de la Citadelle**

**Liège, le 19 mai 2006**

**Du Processus de Bologne aux implications  
pour les soins infirmiers en Belgique**

**Thierry Lothaire**

**Délégué belge & Président du groupe « Bologne »  
Fédération Européenne des Associations Infirmières - EFN  
European Federation of Nurses Associations - EFN**



[www.efnweb.org](http://www.efnweb.org)



Fédération Européenne des Associations Infirmières - EFN  
European Federation of Nurses Associations - EFN



# Processus de Bologne

## ... et soins infirmiers !

# Bref aperçu du processus de Bologne

- En 1997, au Conseil européen d'Amsterdam, la Commission Européenne obtient **trois nouvelles compétences** en matière d'Enseignement Supérieur
  - Le soutien à la mobilité;
  - L'enseignement à distance;
  - L'éducation tout au long de la vie

# Bref aperçu du processus de Bologne

- En 1998, le Rapport J. Attali (France), '***Pour un modèle européen d'Enseignement supérieur***' sera le véritable « **détonateur** »;
- Le 25 mai 1998 à **Paris**, quatre Ministres de l'Education (Allemagne, Royaume-Uni, France et Italie) signaient une **Déclaration commune sur l'harmonisation de l'architecture du système européen de l'Enseignement Supérieur**;

# Bref aperçu du processus de Bologne

➤ Le 19 juin 1999 à **Bologne** (Italie), les Ministres de l'Education de **29 pays européens** signaient une **Déclaration commune** sur « *L'avenir de l'Enseignement supérieur en Europe* »; **six lignes directrices** apparaissent:

- *Diplômes facilement lisibles et comparables;*
- *Structure des études basée sur 3 cycles (BACHELIER – MAÎTRISE - DOCTORAT);*
- *Transfert et accumulation de crédits - ECTS (EUROPEAN CREDIT TRANSFERT SYSTEM);*
- *Mobilité des étudiants, professeurs et chercheurs;*
- *Agence de l'assurance de la qualité;*
- *Dimension européenne de l'Enseignement supérieur;*

# Bref aperçu du processus de Bologne

En 2001, le Communiqué de **Prague**, rajoutent **trois nouvelles lignes directrices**:

- Apprentissage et formation tout au long de la vie ( Lifelong Learning );
- Etablissements des étudiants de l'Enseignement Supérieur;
- Promotion de l'attractivité de l'espace européen de l'Enseignement Supérieur.

# Bref aperçu du processus de Bologne

## A Berlin en 2003

- 45 pays ont adhérés au projet d'un « Espace européen de l'Enseignement supérieur » à l'horizon de ... 2010 !
- Coopération en matière d'assurance qualité
- Intégration de la recherche dans le processus
- Développement de l'apprentissage et formation tout au long de la vie ( *lifelong learning* )

# Bref aperçu du processus de Bologne

## A Bergen en 2005 apparaît:

- Intensification des synergies entre l'enseignement supérieur et la recherche
- Structuration des études doctorales et politique volontariste pour augmenter le nombre de chercheurs
- Intensification de la dimension sociale et volonté de rendre l'enseignement accessible à tous, y compris aux groupes sociaux économiquement défavorisés

# Contexte socio-économique

## Au niveau mondial

- globalisation
- progrès techniques et scientifiques
- apparition de nouvelles puissances économiques
- concurrence croissante
- marchandisation de l'enseignement supérieur

## En Europe

- élargissement
- vieillissement de la population
- chômage élevé
- effets de la massification de l'Enseignement supérieur

# Contexte socio-économique

- Problème de financement de l'Enseignement supérieur et de la recherche
- Libre circulation des travailleurs au niveau européen ... ***mais*** de nombreux problèmes subsistent en matière de reconnaissance des diplômes !

# Deux processus coexistent ...

- Déclaration de **Bologne** : 1999
- Stratégie de **Lisbonne** : 2000

... mais différents quant au statut et au nombre de pays impliqués !

# Deux processus coexistent ...

## Lisbonne

- processus européen
- 25 Etats membres UE
- créer une Europe compétitive et attractive
- positionnement de la connaissance comme facteur de développement économique (espace européen de la recherche)

## Bologne

- processus intergouvernemental et volontaire
- création d'un espace européen de l'enseignement supérieur à l'horizon 2010
- 45 pays membres
- vise à créer une plus grande cohérence et compatibilité au sein de l'Enseignement supérieur européen
- accroître sa transparence et son attrait au niveau international
- s'inscrit pleinement dans le cadre plus large des objectifs de la stratégie de Lisbonne

# Deux processus coexistent ...

## ➤ ... Mais se rejoignent sur l'essentiel :

- Favoriser:
  - la mobilité,
  - la compétitivité,
  - l'attractivité,
  - l'employabilité
- Développer des outils permettant une meilleure lisibilité des diplômes
- Favoriser:
  - l'innovation,
  - la recherche

# Quels sont aujourd'hui les acquis ?

## ➤ **Le système des diplômes**

### ➤ Organisation des études en deux cycles de base + un 3<sup>ème</sup> cycle = doctorat



- Bachelor (3 ans ou 180 crédits)
- Master (1 à 2 ans ou de 60 à 120 crédits)
- Doctorat (durée moyenne 3 à 4 ans ou  $\geq$  180 crédits)

### ➤ Adopté presque partout en Europe et dans presque toutes les disciplines (sauf médecine et disciplines connexes)

# Quels sont aujourd'hui les acquis ?

## ➤ Utilisation des crédits / ECTS

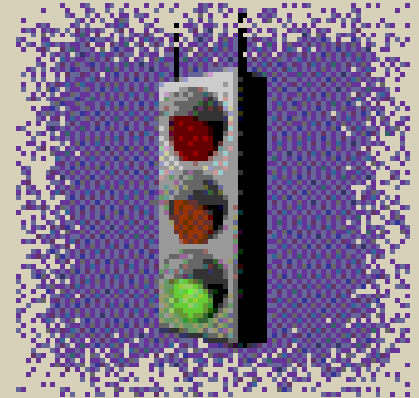
- 60 ECTS = 1 an et 1 ECTS =  $\pm$  24 heures de travail de l'étudiant
- Inscrits dans la législation de la plupart des pays impliqués dans ce Processus
- Outil de mobilité (transfert de crédits)
- Outil d'organisation de l'enseignement (accumulation de crédits)
- Pour la formation initiale et continue
- Favorise les passerelles entre différents secteurs de l'enseignement supérieur

# Comment renforcer les acquis ?

- En matière de structure des études :
  - finaliser la restructuration des études en trois cycles
  - améliorer l'accès du premier cycle au second et du second au troisième (automatique ou avec des passerelles)
  - mise en œuvre des cadres nationaux de qualifications
  - délivrance et reconnaissance des diplômes conjoints
  - adapter les programmes en vue d'améliorer l'accès au marché du travail pour les titulaires d'un diplôme de bachelier (*licence (France) ou bachelor*)
  - création d'opportunités pour des parcours flexibles de formation dans l'Enseignement supérieur, y compris la validation des acquis de l'expérience VAE

# Des priorités mais pas à n'importe quel prix

- ...notamment dans le cadre européen de qualifications



## Attention :

- **éviter la hiérarchisation des niveaux** : certains titres poursuivent des finalités différentes et ne doivent pas être mis en concurrence
- **la validation des acquis** peut se faire en dehors des systèmes d'enseignement mais la **certification** produisant des effets de droit doit passer par un processus académique
  - *par exemple: on ne devient pas titulaire d'un diplôme d'Enseignement supérieur parce qu'on a des compétences managériales ou une expertise dans un domaine particulier*

# Quelles implications pour les soins infirmiers ?

## Difficultés actuelles ...

- **Manque de cohérence** entre les niveaux nationaux et européens;
- Existence partielle d'un **cadre légal européen !**
- **Accords bilatéraux** entre pays qui portent sur certains principes laissant une totale liberté sur leur mise en application !
- Vers une **marchandisation ...** de la connaissance !
- Il existe encore de nombreux **flous juridiques ...**
- Où en est le souhait tant attendu ... **d'harmonisation !**

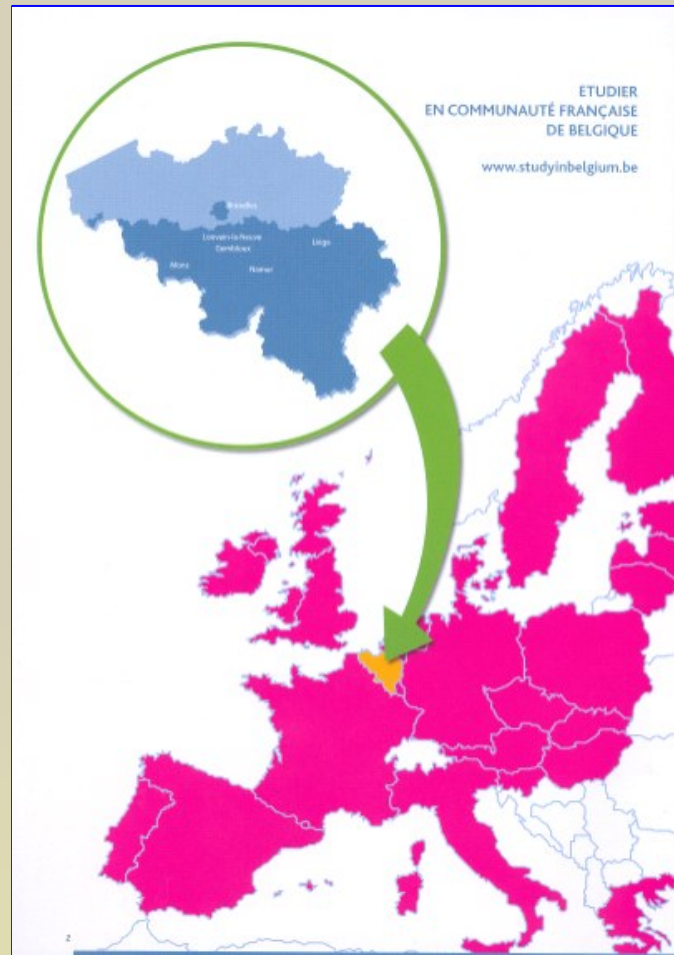
# Quels sont les problèmes et priorités ?

- Les Directives sectorielles « infirmières » 77/452/CEE et 77/453/CEE ont 30 ans !
- ACTN (Comité Consultatif pour le Formation Infirmière - CCFI) n'existe plus ...
- Quel « **profil(s)** » et « **formation(s)** » d'infirmière voulons-nous en Belgique, en Europe ?
- Où en sommes-nous, qui décide et quel est l'intérêt à changer les Directives existantes ?
- Quelles « **compétences** » infirmières voulons-nous ?
  - Comment les mesurer, les objectiver et quels sont les résultats ?
  - Comment garantir un « Golden standard » ?
- Quelles sont les « **priorités** » à court terme :
  - Nationales ?
  - Européennes et ... internationales ?

# Quelles sont les actions du Groupe Bologne EFN ?

- Les Directives sectorielles « infirmières » de 1977 seront intégrées en 10/2007 (Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles) mais doivent être **amandées et actualisées** !
- Nous voulons une liste succincte, pertinente et transposable des critères basés:
  - sur les « **compétences** » infirmières exigées en Europe
  - sur les « **qualifications** » appropriées permettant des comparaisons
- La **mesure** des « compétences » infirmières doit mettre l'accent sur les **résultats atteints** plutôt que sur des règles rigides qui gouvernent le contenu des cours !
- **Une seule formation** de base d'infirmière de haut niveau ...

# Enseignement supérieur de la Communauté Française de Belgique



# Décret de la Communauté Française de Belgique

31 mars 2004

## Qui est concerné ?

- Universités
- Hautes Écoles
- Enseignement Supérieur Artistique

(Instituts Supérieurs d'Architecture et Écoles Supérieures des Arts)

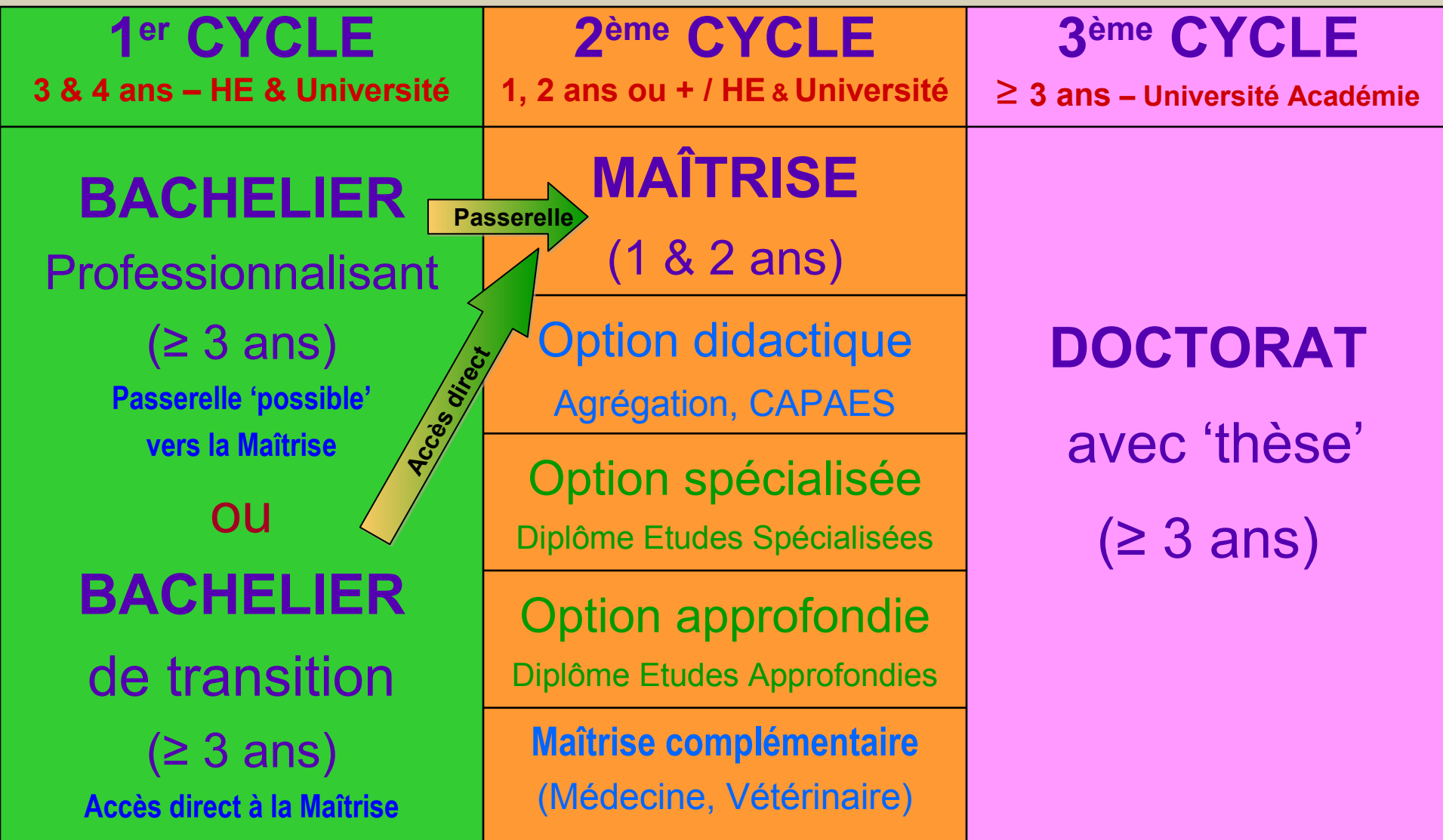
## Application ?

- Depuis la rentrée académique 2004 (surtout Universités)



# Organigramme des études supérieures et universitaires en Belgique sur base de la transposition progressive des Accords de Bologne

- une année correspond à  $\geq 60$  ECTS et 1 ECTS =  $\pm 24$  heures de travail de l'étudiant
- des compléments de formation ( passerelles ) peuvent être exigés pour l'accès à la maîtrise



# Quelles implications pour les soins infirmiers ?

## Problématiques ... professionnelle, politique et économique

- *Sommes-nous prêt à **intégrer** le Processus de Bologne dans la formation infirmière en Belgique, en Europe ?*  
*Quand, comment, avec qui et pour quels effets attendus ?*
- *Pourrions-nous définir des **standards précis, lisibles et comparables** pour la formation infirmière en Belgique qui seraient reconnus internationalement ?*
- *Faudra-t-il un **office d'accréditation belge, européen ou international** pour la formation infirmière ?*

# Quelles implications pour les soins infirmiers ?

## Problématiques professionnelle, politique et économique ...

- *Que va **devenir l'infirmière brevetée/diplômée** formée dans l'Enseignement Secondaire du quatrième degré ?*
- ***Maintien, suppression** ou encore **intégration in fine** dans l'Enseignement Supérieur avec un **trajet** ou **filière pédagogique propre et adapté** ?*
- *Une certitude, il s'agit d'un choix **politique** difficile que l'on se renvoie depuis plus de ... 25 ans !*

# Quelles implications pour les soins infirmiers ?

## Essai de réponse ...

- *La **suppression** ... en 2010 de la formation d'infirmier breveté/diplômé est conditionnée à une proposition de la **Commission de planification « offre médicale »** sur la base d'une évaluation de l'offre et de la demande en praticiens de l'art infirmier (Groupe de travail Inter Cabinets de la Conférence Interministérielle Santé publique du 06 décembre 2004).*
- *Pour ce faire, un **cadastre** (enregistrement) des praticiens de l'art infirmier doit être établi dans les meilleurs délais, ce qui dissiperait les malentendus et fournirait une réponse scientifique responsable et appropriée à la rétention, au recrutement, voire ... à la pénurie infirmière !*

# Quelles implications pour les soins infirmiers ?

## Essai de réponse ...

- Maintenir une formation **passerelle**, entre la formation d'infirmier breveté/diplômé et la formation de bachelier en soins infirmiers ... *jusqu'en 2010*.
- Cette formation doit permettre à l'infirmier breveté/diplômé d'être enregistré en tant que bachelier en soins infirmiers.
- Elle permettra, la valorisation de l'expérience professionnelle acquise - VAE.
  - Exemple: Ainsi, une infirmière brevetée/diplômée qui a réussi la formation passerelle, devient bachelier en soins infirmiers et a donc accès à l'ensemble des possibilités de carrière de cette dernière aux mêmes conditions (titre professionnel particulier et cadre dans un hôpital par exemple).

# Quelles implications pour les soins infirmiers ?

- *L'infirmière brevetée/diplômée sera-t-elle encore **reconnue en Europe** comme étant le minimum requis belge pour être **Infirmière Responsable en Soins Généraux** ?*
- *Pour l'étudiante étrangère inscrite en Belgique, sera-t-elle considérée comme infirmière (libre circulation UE) ou ...  
auxiliaire de soins lors du retour dans son pays d'origine ?*
- *Pourra-t-elle toujours **exercer** en Europe ?*

# Où en sommes-nous en Communauté française ?

- Désormais, depuis 2004-2005, les nouvelles infirmières diplômées belges portent le grade académique de **"Bachelier en Soins Infirmiers"** et non plus d'Infirmier(ère) Gradué(e).
  - L'ancienne dénomination reste toutefois valable pour l'ensemble des infirmières diplômées avant cette date.
  - Les infirmières ayant suivi une spécialisation obtiendront le grade académique de B.S.I. spécialisé en ..., par exemple salle d'opération, pédiatrie, SIAMU, ...
- En 2007, la "Licence en Sciences de la Santé publique" ouverte aux Bacheliers en Soins Infirmiers deviendra la **"Maîtrise en Sciences de la Santé publique"**.

# Et demain ... en Communauté française ?

- + Révision des Décrets du 5 août 1995 constituant les Hautes Ecoles
- + Révision des décrets de financement de l'Enseignement supérieur (1996)
- + Réflexion globale sur tout le paysage de l'Enseignement supérieur
- + Révision de:
  - + la valorisation des crédits transférables ECTS
  - + la Validation des Acquis de l'Expérience V.A.E.
  - + la réussite à 48 crédits
  - + l'étalement des études
  - + la co-certification et la co-diplomation, etc...

En guise de conclusion ...

« Rien n'est jamais fini »

« Rien n'est jamais définitif »

*Tout est question  
de choix ...*

**Merci de votre attention**

